AFFAIRE N° 3
03.02.2026 vote impôts locaux

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260203-202601050847-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du Mardi 3 Février 2026
à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé En son lieu ordinaire – salle d'honneur 1 Place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme MICHEL Marie-Madeleine, Maire

Présents : Mme Marie-Madeleine MICHEL, Mme JEGU, M. VILT, Mme MAKLES, Mme QUENOUAULT, M. DELAMOTTE, M. PLESIER, M. LEMOINE, Mme FROSTIN, Mme TROTEL, M. LABBE, M. HAMON, Mme RAOUL DUVAL, Mme LETESSIER
Absents excusés représentés : M. VELLY, M. VILPASTEUR, Mme SELMER, M. PORTE, respectivement représentés par M. VILT, M. PLESIER, Mme JEGU, Mme Marie-Madeleine MICHEL
Absents excusés : Mme BREGAINT, Mme Chantal MICHEL
Absents : M. LEMAITRE, M. REBILLARD, Mme FRANCOIS
Secrétaire de Séance : M. LABBE

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23
Présents : 14
Votants : 18 (dont 4 pouvoirs)
Convocation adressée le 28 janvier 2026

***

AFFAIRE N°3 - VOTE DES TAUX IMPOTS LOCAUX 2026

Rapporteur : Mme QUENOUAULT – Adjointe aux Finances

Madame le Maire de Saint-Cast le Guildo indique qu'il convient de voter les taux de la taxe sur le foncier bâti, le foncier non bâti le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour l'année 2026.

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 présenté lors du débat d'orientations budgétaires le 13.01.2026,
Vu l'avis de la Commission des Finances du 20 Janvier 2026 élargie au Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
VOTE les taux suivants pour l'exercice 2026 (maintien des taux votés en 2025) :

Taxe foncière bâti : 40,30 %
Taxe foncière non bâti : 51,40 %
Taxe d'Habitation Résidences Secondaires : 17,59 % ***(majoré de 45 % par Délibération du 25 septembre 2024)***

VOTE : UNANIMITE

Secrétaire de séance
Jean-Baptiste LABBE

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO ★22380★